

Discours pour la cérémonie de clôture de l'atelier de Monaco sur les impacts socio-économiques de l'acidification des océans sur les communautés côtières. Monaco 12-14 janvier 2015

Discours prononcé par M Hadelin de la Tour du Pin, Ambassadeur de France à Monaco, représentant Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Les océans présentent un enjeu de premier plan pour la France. Présente sur tous les océans par ses Outre-mers, la France bénéficie du deuxième espace maritime au niveau mondial, avec plus de 11 millions de km² placés sous sa juridiction et repartis dans les 3 océans, soit une superficie supérieure à celle de l'Europe.

La protection des océans et de leur biodiversité, face aux pressions locales comme globales, représente donc un enjeu majeur pour le gouvernement français. La France s'intéresse ainsi depuis longtemps aux impacts des changements climatiques sur les océans et notamment aux impacts de l'acidification qui touche directement la capacité des êtres vivants à fixer le calcium. La problématique de l'acidification des océans prend d'ailleurs une part croissante dans le débat mondial sur le changement climatique.

La France est directement concernée par ce sujet, principalement à 2 titres :

(i) vulnérabilité des récifs coralliens : La France est le seul pays au monde à posséder des récifs coralliens dans 3 océans. Elle abrite 10 % des récifs coralliens mondiaux (4^e rang – 55000 km²), répartis au sein de huit collectivités d'outre-mer tropicales. La richesse de ces écosystèmes, en termes de biodiversité, est incontestable et est souvent comparée à celle des forêts équatoriales : un kilomètre carré de récifs contient plus d'espèces que n'en compte la totalité du littoral européen. Les services qu'ils rendent sont également d'une grande valeur, puisqu'ils sont estimés à plus de 30 milliards de dollars par an.

(ii) vulnérabilité de la production de coquillage en pêche ou en culture : la France est le premier producteur d'huîtres en Europe et un important producteur de moules de culture. La culture de bivalves représente un chiffre d'affaires de 740 millions d'euros, 3 000 entreprises et 10 000 emplois équivalent temps plein en métropole. La perliculture, avec un chiffre d'affaires de 63 millions d'euros en 2012 est le premier secteur d'exportation pour la Polynésie Française.

Pour répondre à ces enjeux le Ministère de l'Ecologie a établi un partenariat avec le Centre Scientifique de Monaco depuis 2011 pour soutenir la recherche autour des impacts socio-économiques de l'acidification et favoriser le dialogue entre biologistes marins et socio-économistes. L'objectif étant d'apporter un soutien concret à l'action publique et aux décideurs.

Ce partenariat s'est construit à l'heure où la France assurait le secrétariat de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI), conjointement avec les Samoa. Il s'inscrit donc particulièrement dans notre volonté de maîtriser les impacts de l'acidification sur le patrimoine récifal français.

La France mène également d'autres actions autour de la question de l'acidification des océans.

Dans le cadre de l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR), elle a mis en place un observatoire du Changement climatique dans les outre-mers français, en application des mesures inscrites dans le Plan National d'Adaptation au Changement

Climatique (PNACC). L'acidification des océans est un des indicateurs suivi dans cet observatoire. A noter que, dans le cadre de la conférence sur le Changement climatique et les outre-mers européens, qui s'est tenue en octobre 2014 en Guadeloupe, la ministre Ségolène Royal a demandé que soit étudiée l'opportunité de déployer cet observatoire dans les autres outre-mers européens pour en faire une référence internationale.

Il faut également mentionner le partenariat scientifique qui existe entre le Ministère des Affaires Etrangères et l'Unité Mixte de Recherche AMURE, centre de Droit et d'Economie de la Mer sous tutelle de l'université de Brest et de l'Institut Français pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer). L'objectif de ce partenariat est de développer une analyse de l'impact socio-économique de l'acidification des océans en lien avec la présentation faite ici par Lindwood Pendleton, le but étant d'obtenir une cartographie de la vulnérabilité aux impacts de l'acidification. Les résultats de cette recherche doivent venir nourrir les contributions françaises aux échéances internationales, notamment la Conférence sur le Climat de Paris.

Je tenais également à rappeler l'engagement de la France annoncé par Ségolène Royal lors de la conférence Guadeloupe et repris dans la feuille de route de la dernière conférence environnementale, qui porte sur le lancement d'un appel à projet de recherche courant 2015, consacré à l'acidification des océans et ses conséquences. Cet engagement est actuellement mis en œuvre dans le cadre d'une convention avec la Fondation sur la Recherche pour la Biodiversité (FRB), chargée d'identifier, par un appel à idées, les sujets de recherche méritant d'être retenus.

Les recommandations issues de l'atelier qui vous a réunis vont et doivent alimenter et contribuer à ces différentes actions. La ministre y est particulièrement attentive.

En effet, l'année 2015 sera ponctuée d'événements en préparation de la COP 21 de Paris, dont elle tient à ce que tous les enseignements soient complètement tirés. Plusieurs de ces événements traiteront de la thématique Océan et Climat. Je citerai notamment :

-Premièrement, la journée mondiale des océans du 8 juin dont le programme relève de la responsabilité de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l'UNESCO et la Plateforme Océan Climat. L'acidification des océans a été d'ores et déjà validée comme thème clé de l'événement. La France et Monaco sont en étroite collaboration pour faire de cet événement une réussite. Nous souhaiterions d'ailleurs profiter de cette occasion pour inviter les scientifiques présents qui le souhaiteraient à rejoindre cette plateforme océan/climat qui est un regroupement de scientifiques et d'ONG et dont le but est de produire des éléments pour nourrir les discussions en vue de la COP 21.

- Deuxièmement, la conférence scientifique de l'UNESCO en juillet traitera aussi notamment de la problématique Océan/Climat

Je tiens donc tout particulièrement à, au nom de la ministre Ségolène Royal, remercier Monaco de l'excellente organisation de cet atelier et surtout de continuer à mobiliser et rassembler régulièrement la communauté scientifique autour de ce sujet éminemment important. Je vous remercie également tous pour votre mobilisation et votre investissement dans l'élaboration de ces précieuses recommandations permettant d'améliorer la prise en considération de l'acidification des océans dans les discussions politiques et les négociations en cours sur les changements climatiques.